

**REPUBLIQUE DU BENIN**

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**DECRET N°2014-595 DU 9 OCT 2014**

Portant Nomination du Secrétaire Administratif de la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 29 Mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 Mars 2011 ;

VU le Décret N° 2014-512 du 20 Août 2014 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-402 du 18 Septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;

VU le Décret N° 98-383 du 11 Septembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin ;

SUR Proposition du Président de la République, Grand Maître de l'Ordre ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 19 septembre 2014

**D E C R E T E :**

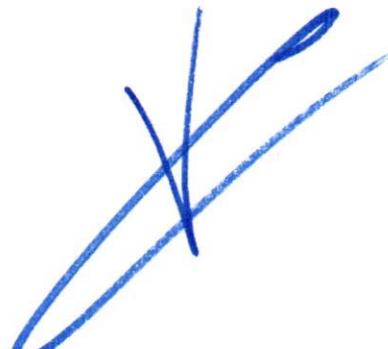
**Article 1<sup>er</sup>** : Madame M. Mamatou MEBA BIO épouse DJOSSOU, ancien Ministre, est nommée secrétaire administratif de la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin.



**Article 2 :** Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressée et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 09 octobre 2014

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 4 – AN 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – SGG 4 – Ministères 27  
Préfets 12 – DGB-DCF- DGTCP- DGID-DGDDI 5 – GCONB 10 – INTERESSEE 1.

